



07 SEPT 2023
Dakar, le

LE DIRECTEUR GENERAL,

Objet : Lettre de transmission de l'autorisation d'extension de nouvelles filières.
Réf : V/lettre du 31/ 03/ 2023.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, l'autorisation d'extension de nouvelles filières de l'Ecole supérieure d'Electricité et des Travaux publics (ESEBAT).

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite et respectueuse considération.

A
Monsieur Mamadou DIOP
Déclarant responsable d'ESEBAT
Point E, 16 rue de kolda
esebat@esebat.com
Tel: 33 825 36 74/ 77 2013958

Le Directeur
Général
Prof. Olivier SAGNA

REPUBLICQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

**ANNEXE DE L'AUTORISATION D'EXTENSION DE NOUVELLES
FILIERES N°Repsen/Ensup-priv/HA/048-2018 /Ext 0-2023 DE L'ECOLE
SUPERIEURE D'ELECTRICITE ET DES TRAVAUX PUBLICS
(ESEBAT)**

Extension : 05

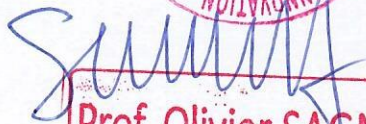
Déclarant Responsable : M. Mamadou DIOP

La présente autorisation donne le droit à ESEBAT de délivrer les programmes ci-après :

Type de diplôme	Domaine (s)	Mention(s)	Spécialité
1. Licence	Sciences et technologies	Sciences de l'ingénieur	Mines et géologie
2. Master	Sciences et technologies	Sciences de l'ingénieur	Mines et géologie

Fait à Dakar le.....

Expire le 30 septembre 2027



Prof. Olivier SAGNA